

**Bulletin d'Information
de la section RETRAITES du Silpac-CGT 31**

19, place Saint-Sernin - 31070 TOULOUSE Cédex 7
Tél. : 05 62 30 37 80 - www.silpac31-lesamis.com

NON
Gutenberg
la
Libre



POUR DIEU VIVRE
JOE!

Sommaire

Une prise de conscience de classe. 3

Vie de la section

*Assemblée générale 2010
des retraités du SILPAC CGT 31 4*

Bilan financier 2009 7

Effectifs 2010 8

*Assemblée générale
du 25 janvier 2011 9*

Actualité et Activité sociale

*VIII^e Congrès de
l'UFR FILPAC CGT 11*

*Chronologie des actions
menées en 2010 18*

*Après le 25 novembre :
les retraités veulent être entendus .. 22*

*L'activité papetière
ariégeoise en récession 23*

*AGIRC/ARRCO : Dans la coulisse
des négociations..... 25*

*Retraites :
un oubli qui en dit long... 27*

*Comment le secteur privé
prépare le démantèlement de
la Sécurité sociale
(Par Mathieu JAVAUX) 28*

*Une cure d'austérité
permanente 29*

*Exigeons une véritable
couverture sociale 31*

ANDFS CARPILIG (groupe Lourmel)

*Une activité toujours
plus soutenue 35*

Sortie culturelle annuelle

La vie de château pour les seniors .. 37

La Gazette d'Aristide

Maintenir le cap !..... 38



*Bulletin
d'activité
2010*

Une prise de conscience de classe



Si la population, droite et gauche confondue, avait voté résolument NON au référendum, c'était bien parce qu'elle sentait qu'on allait saborder la démocratie en mettant le pays sous la coupe des organismes européens et de la Banque Centrale Européenne, instaurant de facto la dictature des marchés financiers sur les Etats, dont la France.

Le Bulletin du 10 juillet 2010, édité par le FMI, proposait pour la France de réduire les dépenses publiques, c'est-à-dire tout l'éventail des politiques actuelles qui vise à produire massivement du chômage pour diminuer les salaires et la part salariale dans la valeur ajoutée, débouchant ainsi sur la réforme des retraites du régime général et des retraites complémentaires.

Notre dernière réunion, ici même, se déroulait dans un climat lourd qui précédait la tempête. Nous pensions qu'il était impossible que le mouvement social ne se mette pas en marche .

Eh bien ! la marche des idées s'est produite. Nous avons vécu une formidable prise de conscience, étouffée jusqu'alors par tout le système : médias, institutions et politiques ultra-libérales...

Nous sommes descendus dans la rue, toutes générations confondues, pour une même révolte contre les inégalités sociales. Syndiqués et sympathisants de la CGT ont participé massivement, comme à chaque rendez-vous de l'histoire sociale.

Nos détracteurs politiques et patronaux disaient que le syndicalisme de France ne représentait plus rien... trop peu d'adhérents, très peu d'influence... Quand il y avait des grèves, elles ne se voyaient pas, etc. Bien sûr, nous pouvions nous interroger, mais aujourd'hui nous savons le respect qu'impose la CGT (les témoignages sont nombreux). L'adhésion au syndicat CGT devient une action naturelle, débarrassée pour longtemps des incertitudes et du doute.

Continuer l'action revendicative est plus que jamais à l'ordre du jour. La loi capitaliste va faire exploser bien des problèmes brûlants.

Comme l'écrit Jean Gersin, du Bureau fédéral, dans "7 Jours FILPAC" : "On est toujours là, la tête pleine de souvenirs, tout frais sur la force qu'on peut mettre en action, dans l'unité, tous ensemble.

Et si demain le peuple bouge, nous descendrons les boulevards !"

Bernard Margras

Assemblée générale 2010 des retraités du SILPAC CGT 31

Après la traditionnelle minute de recueillement à la mémoire de nos camarades ou de leurs proches disparus depuis notre dernière assemblée générale, celle-ci s'est déroulée cette année le jeudi 21 janvier 2010, sous la présidence de Bernard Margras, entouré de Jean-Pierre Combebiac, Christian Antony, Alain Debermont et Jacques Filouse, en présence d'une quarantaine de camarades de notre section, qui s'étaient déplacés afin de se retrouver entre anciens, toujours avec un réel plaisir, pour discuter et débattre sur les événements syndicaux et politiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Comme l'a souligné Jacques Filouse dans son rapport, le marasme économique et la crise financière internationale que nous subissons actuellement, relayée par un grand patronat profitant de l'occasion pour faire supporter cette situation de crise qu'ils ont eux-même créée aux classes laborieuses et aux retraités en particulier, qui ont vu leurs pensions perdre du terrain par rapport au coût de la vie et au salaire référentiel

des salariés. Les seniors passeront donc à l'action dans les prochaines semaines, afin de peser sur la prochaine réunion qui doit définir de l'augmentation des pensions. Nous espérons que cette action se déroulera dans l'unité avec les autres centrales syndicales.

En ce qui concerne la protection sociale, 2009 a été une année durant laquelle des coupes sombres ont été opérées sur notre système de remboursement des soins de santé, qui ont amené les mutuelles à revoir leurs tarifs à la hausse pour 2010 afin de pouvoir conserver les mêmes avantages sur les remboursements.

Et ce n'est pas terminé, car cette année va entrer en discussion la réforme des régimes des retraites pour les salariés qui nous promet de mauvais coups en perspective, les retraités quant à eux n'étant pas épargnés par ceux-ci, avec des revalorisations des pensions à minima. C'est pour cela, dit Jacques, que nous devons nous mobiliser et relever le défi avec les moyens qui sont les nôtres en tant que retraités et citoyens, afin d'endiguer les attaques que veulent porter sur nos prestations nos gouvernants.

Jean-Pierre fait le tour de la situation des entreprises papetières en difficulté de la région. C'est ainsi que la direction de Tembec, à Saint-Gaudens, veut se désengager de l'activité de cette entreprise autour de laquelle gravitent deux mille cinq cents personnes.



AG 2010 des retraités du SILPAC CGT 31



Quant à La Moulasse, plus aucun investissement n'est fait pour que cette papeterie soit compétitive et la délocalisation d'une partie de sa fabrication dans les pays de l'Est est envisagée. Pierre Tort voit en cela une tactique du patronat papetier pour se mettre en faillite afin de percevoir des subventions.

Un problème analogue se pose pour les imprimeries de labeur dans notre département : pas d'investissements financiers, réticence des banques à octroyer des crédits à des entreprises en difficulté. Ainsi, de grosses commandes échappent à ces entreprises, au profit de celles de la région parisienne et de Barcelone. Cette situation est dramatique pour notre industrie graphique et si aucun élément concret ne se profile dans l'immédiat pour remédier à cet état de fait, beaucoup n'y survivront pas.

Le secteur de la distribution, dont 40 % des salariés sont des retraités, est une branche où les personnels sont des proies faciles à exploiter du fait de leur isolement, certains étant en situation

de double emploi, ou même irrégulière par rapport à la loi pour d'autres, donc difficile à syndiquer.

Pour Bernard Margras, des interrogations se font jour dans tous les secteurs de la production avec les changements de mentalité : réindustrialisation, mais comment ? Par les aides publiques ? Le challenge est intéressant à relever du fait que le potentiel interprofessionnel industriel et humain n'est pas exploité. C'est l'objectif que défend la CGT au sein du Conseil Economique et Social Régional (CESR), dont les actions efficaces dans les instances sont appréciées, bien que la représentation des salariés au sein de cet organisme ne soit pas des plus souhaitées. Mais nous sommes tout de même présents.

Il est certain qu'un projet politique de gauche est souhaitable pour les salariés, afin d'impulser les forces syndicales en général, solidariser les régimes de retraites et retrouver un front commun syndical, ajoute Bernard.

Louis Monna affirme que les banquiers font la loi en ce moment au-dessus des Etats et ont pris le pas sur les politiques. Hier, le capitalisme monopoliste d'Etat finançait des entreprises; aujourd'hui, le capitalisme génère des crises et des guerres pour arriver à ses fins. La nationalisation des banques est une nécessité, afin d'endiguer cette spéculation malsaine qui nous gangrène.

Christian Antony rappelle qu'en 2009 nous avons été, avec l'Union Syndicale de Retraités CGT 31 (USR), de toutes les actions de retraités, celles en soutien ou avec les actifs. Il donne lecture d'un bilan financier en excédant et se félicite de la bénéfique fusion Livre/Papier, travaillant dans une osmose parfaite au sein de notre section afin de la stimuler et la pérenniser, plusieurs camarades

Vie de la section

AG 2010 des retraités du SILPAC CGT 31

participant à l'activité d'instances collatérales du syndicat : USR, UCR, UFR, CESR, ANDFS/CARPILIG, MGTS, espace Aristide-Bergès, etc.

Christian nous dit quelques mots sur la sortie annuelle de juin dernier très réussie en Camargue et fait deux propositions pour 2010 : un voyage à Saint-Jean-Pied-de-Port, au cœur de la basse Navarre, sur le chemin de Compostelle, avec des visites commentées et un repas à Arneguy, en Espagne. La seconde sortie nous conduirait à Montredon-des-Corbières, aux Folies Berchères, avec un cabaret, repas, spectacle. Après échange de vues, il semblerait que la deuxième formule remporte les faveurs des intervenants. De toute façon, une belle journée conviviale se dessine. José Gonzalez, quant à lui, nous parle de l'activité sociale de l'ANDFS/CARPILIG pour 2009, dont les aides et secours sont en constante augmentation, ainsi que du séjour organisé à Blanes (Espagne), en mai, avec le fonds social de cette

association, une semaine très agréable sur les plages espagnoles et la ville de Barcelone.

Le président de séance, Bernard Margras, met aux voix les rapports moral et financier, qui sont adoptés à l'unanimité. Il procède ensuite au renouvellement du bureau qui est reconduit pour 2010, aucune candidature ne s'étant manifestée. Jean-Pierre et Philippe Moitry présentent les deux livres édités cette année à l'occasion de la commémoration du plus ancien syndicat en Haute-Garonne : "130 années de vie syndicale des ouvriers du Livre et du Papier à Toulouse et en Midi-Pyrénées" et "Enquête de JOB".

L'ordre du jour étant épuisé et les estomacs très demandeurs, on passe aux choses sérieuses en partageant la galette et en levant le verre de l'amitié, comme au bon vieux temps dans les ateliers et comme savaient si bien le faire en toute fraternité les salariés de nos professions.

Jacques Filouse.



Compte rendu Financier 2009

	RECETTES	DEPENSES
Intérêts 2008	1 003,22	
Cotisations papiers 35 X 83€	2 867,00	
reversions 2 x 65€	130,00	
presse 40 x 110€	4 490,00	
labeur 12 x 86€	1 016,00	
reversions	288,00	
Sortie annuelle 11 X 55€	605,00	2 550,00
23 X 50€	1 215,00	
Vie nouvelle		1 222,00
CoGeTise		4 844,79
UFR		540,00
SILPAC-CGT		1 403,00
Amis de l'imprimerie	800,00	87,00
association Aristide Berges		100,00
Radio mon païs		120,00
Institut de l'histoire		77,00
Gestion des comptes		78,10
Plaques décès		0,00
Frais imprimerie		208,00
Presse		57,00
Frais postaux		44,30
Frais A.G. 2008		153,49
Divers		216,57
TOTAUX	12 414,22 €	11 701,25 €
Excédent de l'année	712,97 €	

	Avoir 1/01/2009	Avoir 31/12/2009
CCP	811,76 €	
Livret A	15 928,22 €	
Espèces	24,25 €	16,04 €
Caisse d'Epargne	57,53 €	
Livret caisse d'Epargne	6 373,05 €	
Crédit coopératif	383,02 €	124,44 €
Livret Crédit coopératif	250,00 €	24 400,32 €
	23 827,83 €	24 540,80 €
Progression des comptes	712,97 €	

Effectif 2010 du SILPAC CGT 31 Retraités

ANTONY (Christian)	CHELLE (Daniel)	GONZALEZ (José)	MAYLIE (Daniel)
BARTHET (Francis)	CHERBONNIER (Monique)	HERETE (Jules)	MILHES (Georges)
BAURE (Jean-Louis)	CHERY (Jackie)	HERNANDEZ (Baldomero)	MOLLA (Paul)
BENET (Eglantine)	CORTES (Bienvenu)	HERNANDEZ (Henri)	MONNA (Louis)
BERGE (René)	COSTAMAGNA (Denise)	HOHLWECK (Gérard)	MORELLO (Henri)
BERGERES (Andrée)	COSTES (Guy)	HUC (Christian)	PALOS (Renée)
BERTAINA (Louis)	CRIQ (Christian)	IRANZO (Christiane)	PAOLINETTI (René)
BESSIERES (Henri)	DE BERMONT (Alain)	JUNYENT (Pierre)	PAPAIX (Jean-Gabriel)
BILLAC (Robert)	DE LA HUERTA (Paulette)	KANCHINE (Nicolas)	PECH (Lucien)
BILLIERES (Christian)	DELOR (Yvette)	KERDAD (Bernard)	PELOU (Alain)
BIRELLO (Adelino)	DELSOL (Pierre)	LABARBERA (Jacques)	PEREZ (Avelino)
BORDES (Fernand)	DONAZZON (Raymond)	LACOSTE (Jacques)	PEYRE (René)
BOUYASSE (Robert)	DUCOR (Jean)	LAPIAN (Gérard)	PICARD (Henri)
BUC (Pierre)	ESCOUTE (Pierre)	LAURENT (Henri)	PLA (Maurice)
CAMPOURCY (Gérard)	ESTEVA (Michel)	LAVENET (Patrice)	RECOCHE (Guy)
CAMPOUSSI (Gérard)	FILOUSE (Jacques)	LEJEUNE (Bernard)	ROUFFIGNAC (Pierre)
CARLOTTI (André)	FLORENTIN (Emile)	LELONG (Georges)	ROUX (Roland)
CARRIORBE (Vincent)	FRAISSE (Odette)	LOPEZ (Christiane)	SABADIE (Alain)
CASTAING (Jacques)	GALINIER (Roland)	LOPEZ (Georges)	SENTENAC (René)
CAUBET (Louis)	GAYRAUD (André)	LOZANO (José)	TORT (Pierre)
CAYRAC (Gérard)	GAYRAUD (Henri)	MARGRAS (Bernard)	VADILLO (François)
CHAMPINOT (René)	GERMA (Jean Pierre)	MAURY (Henri)	VERNHES (Robert)
CHARRIE (J.- Louis)	GOBERT (Jean-Pierre)	MARY (Serge)	VILA (Maurice)

Conseil Syndical élu pour l'année 2010

Secrétariat

Secrétaire coordinateur : Bernard MARGRAS

Adjoint : Bernard LEJEUNE

Secrétaire propagande : Jacques FILOUSE

Secrétaire financier : Christian ANTONY

Secrétaire organisation : Jacques LABARBERA

Secrétaire ANDFS : René PEYRE

Membres

Denise COSTAMAGNA

Jackie CHERY

Jean BAURE

Monique CHERBONNIER

Henri MORELLO

Raymond DONAZZON

Avelino PEREZ

Daniel CHELLE

Assemblée générale du 25 janvier 2011

*Les temps sont durs aujourd'hui
pour les salariés et les retraités*

On s'attendait à une année 2010 rude. Elle le fut au-delà de nos prévisions, concernant la revalorisation des retraites, bien qu'on ne comptait pas obtenir un rattrapage, ni une compensation par rapport au recul du paiement des pensions de janvier à avril. On espérait tout de même sur une augmentation de 1,20 % pour 2010, comme prévu par le projet de loi des finances de la Sécurité sociale. Mais que nenni. Comme l'avaient laissé entendre certains bruits, une soi-disant baisse des prix à la consommation en 2009 ferait même que l'augmentation des retraites pourrait être revue à la baisse.

Finalement, c'est 0,90 % qui nous furent généreusement octroyés. Le compte n'y étant vraiment pas

c'est pourquoi, le mercredi 24 février 2010, les Confédérations syndicales de retraités décidèrent de mobiliser leurs troupes pour la défense de leur pouvoir d'achat, la protection sociale, dont le non-remboursement de certains médicaments, l'augmentation des frais médicaux et autre prise en charge du handicap et de la dépendance, tout cela engendrant inévitablement l'augmentation des primes mutuelles pour les assurés sociaux. Cette journée a été largement suivie et relayée par d'autres associations de retraités. Par contre, on ne peut que regretter la non participation de l'ensemble des organismes mutualistes, pourtant concernés au premier chef.

Mais de tout cela notre gouvernement n'en a cure, qui avance tel un bulldozer pour s'attaquer à la réforme des retraites. Après une douzaine de manifestations de masse de très grande ampleur, nous savons tous où nos responsables veulent en venir pour amener ainsi les salariés à accepter des réformes qui les ramèneraient plusieurs décennies en arrière. Autant dire que si la loi promulguée par le Président de la République, le mercredi 10 novembre 2010, n'est pas abrogée, beaucoup de seniors, malgré l'allongement de la vie annoncée par des prévisionnistes bien optimistes, ne pourront



Vie de la section

Assemblée générale du 25 janvier 2011

profiter, ou si peu pour ceux qui auront le bonheur d'être en bonne forme, de quelques années de retraite pour avoir été obligé de prolonger plus avant leur carrière professionnelle.

Mais, tant pis pour ceux qui n'arriveront pas au bout pour avoir travaillé plus longtemps et tant mieux pour les caisses de retraite et autres assurances qui pourront engranger de juteux profit au détriment des souscripteurs.

Alors, que faire maintenant pour empêcher l'application de cette loi inique, inadmissible au vingt et unième siècle ? Attendre 2012 pour un hypothétique changement de régime politique plus social, revenant sur les lois scélérates et antisociales votées par le présent Parlement ?

Il est indéniable que la balle est dans le camp des salariés, des retraités et de tous ceux qui veulent inverser la donne. Ils doivent rester fermes sur leurs positions et poursuivre une lutte sans relâche afin de ne pas de laisser dépouiller de leurs acquis sociaux. Formons des vœux pour

que les prochaines échéances électorales de 2012 leur soient favorables et rétablissent les droits qui leur ont été ravés. Mais ne nous leurrions pas, il faudra rester vigilants et ne pas tomber dans une confiance aveugle en donnant un blanc-seing sans discernement.

Au mois de novembre dernier, la CGT a signé l'accord de prorogation de l'AGFF (Association pour la Gestion du Fonds de Financement), pour la période allant du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2011, qui permet aux retraités de continuer à percevoir une retraite complémentaire entre 60 et 65 ans sans abattement. Accord qui expirait au 31 décembre 2010.

Dans le même temps, la CGT entend créer les conditions d'un nouvel accord sur les retraites complémentaires, avant le 31 mars 2011, qui mette un terme à la baisse du rendement des régimes ARRCO et AGIRC et revalorise la valeur de service du point sur la base de l'évolution du salaire moyen.

Elle entend gagner l'alignement par le haut des droits familiaux, conjugaux et renforcer le droit et l'accès à l'action sociale dans une période où le besoin de solidarité n'a jamais été aussi présent. La négociation qui s'est ouverte, le jeudi 25 novembre 2010, doit se dérouler sous le contrôle des salariés. Leur intervention sera nécessaire, selon la CGT, afin de pas subir de nouveaux reculs et obtenir une amélioration significative des droits. L'alignement des régimes complémentaires ARRCO et AGIRC n'est pas inéluctable. Il revient aux partenaires sociaux de créer les conditions d'un accord de progrès social.



Jacques Filouse.

VIII^e Congrès de l'UFR FILPAC CGT

*Du 20 au 24 septembre 2010,
à Nouan-Le Fuzelier (Loiret)*

Le VIII^e Congrès de notre Fédération de retraités s'est déroulé durant quatre jours, avec la participation de 98 délégués, dont 7 femmes; 53 sections sur 102 (32.632 voix) étaient présentes.

Bernard Margras et Jacques Filouse représentaient les 94 adhérents, soit 2 001 voix correspondant au nombre total de timbres réglés par notre section de Toulouse à l'UFR sur l'ensemble des trois années écoulées depuis le congrès de 2007.

René Mahaud ouvre cette première journée en souhaitant la bienvenue aux congressistes, avant de faire observer une minute de recueillement à la mémoire des délégués du Conseil national sortant disparus depuis le VII^e Congrès de Blainville. L'entrée en matière achevée, le président de séance de cette matinée, Roger Coquelin, met en place le bureau du congrès et les quatre commissions : mandats, orientations et activités revendicatives, statuts et résolutions.

René Mahaud, secrétaire sortant, présente le rapport d'activité des trois années écoulées depuis le dernier congrès. C'est ainsi qu'il note la bonne représentativité des élus du Conseil national aux instances pour lesquelles ils avaient été mandatés. Le secrétariat et le bureau ont très

bien travaillé, notre journal "Ensemble" sortant avec régularité, grâce aux bénévoles du comité de rédaction.

René souligne que "cette activité peut sembler quelquefois inutile ou suffisante face au pouvoir de l'argent, mais comment pourrions-nous nous regarder en face si nous ne participions pas à la lutte pour la défense de nos intérêts matériels et moraux. De nouvelles batailles se préparent, peut-être encore plus dures que celles que nous avons connues et menées. Il faut s'y préparer en éclairant la route, sans renoncer à ce qui a fait notre force et guidé notre jeunesse qui éclaire encore nos vieux jours, dans l'espoir d'un monde débarrassé de l'exploitation des plus pauvres par les plus riches. Même si cette idée peut sembler chimérique ou utopique, il faut l'affirmer et la réaffirmer, "car une idée qui n'est pas exprimée n'existe pas". Il termine en fredonnant quelques vers d'Aragon repris par Jean Ferrat :

*“Un jour, un jour viendra couleur d'orange,
Un jour de palme, de feuillage au front,
Un jour d'épaule nue où les gens s'aimeront,
Un jour comme un oiseau
sur la plus haute branche.”*

Actualité et Activité sociales

VIII^e Congrès de l'UFR FILPAC CGT



Il poursuit en abordant les problèmes sur la protection sociale, soulignant les trois objectifs assignés à la Sécurité sociale : maladie, famille, retraite, qui ont été comme des éléments indissociables de l'emploi et considérés comme une rémunération différée, versée au moment où le besoin apparaît. On sait que ce système repose sur une péréquation nationale appelée répartition, auquel sont venus s'adjoindre des systèmes complémentaires, retraite et mutuelle. Tous ces systèmes ont un point commun d'être irrigués par les salaires issus du travail et de l'emploi.

Aujourd'hui, sous l'effet de la révolution technologique, le travail s'est transformé, son intensité a cru dans le même temps que l'emploi se dégradait. Double effet pernicieux ayant un rapport direct avec le système basé sur le couple cotisations/salaire. Chantage à l'emploi, pressions sur les salaires, chômage, moins de ressources collectées pour plus d'ayants droit.

Des signes se manifestent dans la société qui montrent les limites du tolérable : RMI, RDS, CSG, etc., c'est-à-dire rupture complète avec ce qui fondait l'ancien système et transfert intégral sur la fiscalité. Mais force est de constater que, face à cette situation, nous sommes étrangement silencieux. A croire que nous sommes une majorité à penser qu'il est au-dessus de nos forces de renverser la tendance et que nous acceptons bon gré malgré la disparition de notre système de protection sociale.

Il faut donc affronter la réalité et exiger des autorités de tutelle que les institutions que les salariés se sont octroyées soient respectées et perfectionnées dans le sens de la démocratie. Il faut mettre à plat le financement de la Sécurité sociale pour

faire payer ceux qui le doivent, à commencer par l'Etat et les patrons. En tous les cas, n'encourageons pas la spéculation financière et les appétits bancaires. Ensemble nous pouvons imposer la reconstruction de notre protection sociale.

Les discussions

Le débat s'engage sur les méfaits de la politique libérale des Etats européens dominés par les banques, qui imposent leurs volontés en socialisant les pertes et privatisant les profits. Nos gouvernements n'hésitent pas à organiser la chasse aux contre-pouvoirs.

Face à ces difficultés, la gauche est tombée dans le piège libéral, au détriment des salariés et a du mal à s'organiser contre cette politique de classe des profiteurs contre les plus défavorisés. Ceux qui pensent que l'alternance nous amènera à des réformes remettant en cause les mesures de Nicolas Sarkozy par les successeurs de ce pouvoir sont dans l'erreur, car seul le combat syndical pourra contrecarrer les manœuvres antisociales ultralibérales. Les capitalistes veulent s'approprier la part du salaire différé, baptisé "charges insupportables", pour réaliser leurs plus-values boursières et spéculer sans vergogne.

Pour Oswald Calvetti, les réformes sont passées à la hussarde, après seize réunions infructueuses avec les syndicats : pénibilité, système solidaire de retraite basé sur le salaire moyen. Des assemblées générales ont été organisées dans les entreprises pour expliquer la retraite à 60 ans, arrachée au gouvernement de gauche et au patronat, en 1983, appliquée aux régimes de

retraites complémentaires grâce à la CGT, puis à la CFDT.

Les mutuelles rackettées

La survie des régimes mutualistes se pose avec acuité du fait que l'Etat fait peser sur eux de plus en plus de charges et veut les aligner sur les assurances privées en doublant les fonds de réserve, en supprimant ou abaissant le remboursement de nombreux médicaments et prestations paramédicales, la multiplication des baisses de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) obligeant des patients à ne plus pouvoir assumer le coût de leurs mutuelles. Elles annoncent déjà des augmentations pouvant aller jusqu'à 10 %, faisant la part belle aux assurances privées.

Malgré cela, on ne peut que déplorer le laxisme et la passivité des organismes mutualistes qui laissent seuls les syndicats et associations se battre lors de mouvements pour la défense de la protection sociale.

Michel Tèche, administrateur salarié du groupe Lourmel, constate le virage qui se dessine des régimes de retraites par répartition vers la capitalisation et le changement de société vers le tout financier au détriment de la solidarité. C'est ainsi que l'organisme d'assurances "La Mondiale" a mis la main sur l'AG2R et prépare déjà l'ouverture de la retraite par capitalisation, tandis que la MATMUT se substitue quant à elle aux mutuelles.

La CARPILIG, caisse de retraite du Labeur, accuse une perte d'effectif de 250 cotisants par mois à la suite de fermetures d'entreprises, de licenciements, passant de 135 000 à 85 000 adhérents.

Actualité et Activité sociales

VIII^e Congrès de l'UFR FILPAC CGT

L'ARRCO finance sept mois dans l'année la CARPILIG, qui se dirige vers un rapprochement avec Pro-BTP et Audiens.

Des camarades demandent à ce que l'on revendique le retronchement de la cotisation mutuelle des impôts sur le revenu.

Continuité syndicale et syndicalisme retraité
Celle-ci est en priorité l'affaire des actifs. En effet, on assiste à la disparition des plus gros bastions qui font place à des unités moyennes ou petites. Quelle structure pour accueillir ses salariés et ne pas les laisser dans la nature, en dehors de toute organisation syndicale ? C'est ainsi qu'on constate avec regret la perte de 80 % des syndiqués lors de leur passage en préretraite ou à la retraite, ceux poursuivant leur engagement le faisant par fidélité, par sympathie ou par conviction. Trop souvent, beaucoup de salariés et de syndiqués, voire même des militants, considèrent que lorsqu'on est à la retraite il est

inutile de s'organiser, que l'on a tout gagné. Eh bien, non ! c'est tout le contraire, l'organisation et l'action s'imposent afin de garder les acquis et les améliorer.

Réfléchir au syndicalisme retraité, en tenant compte de l'évolution en durée de retraite depuis cinquante ans. Plus de 33 % de la population aura plus de 60 ans en 2020. Mais, dans le même temps, disons que le PIB était de 1 000 milliards il y a cinquante ans et va doubler pendant cinquante ans, pour atteindre 4 000 milliards. Il y a donc de quoi payer les retraites et partager équitablement les richesses.

Vivre ensemble dans un lieu de vie, après le ras le bol d'une ambiance professionnelle détestable et tout ce qui l'entoure. La plupart des salariés ne prennent plus leur retraite, ils fuient l'entreprise, d'où la difficulté de conserver des syndiqués à la retraite. Et pourtant, quel avenir se donne-t-on ? Pourquoi rester syndiqué ? Vivre ensemble dans un



Le nouveau bureau national de l'UFR Filpac CGT

Actualité et Activité sociales

VIII^e Congrès de l'UFR FILPAC CGT

lieu de vie avec des interlocuteurs de professions diverses, avec un investissement modéré, tout en veillant à préserver des conditions de vie personnelles à la retraite, quel enrichissement mutuel !

Représentation de l'UCR CGT...

La camarade représentant l'UCR, à notre congrès se réjouit de participer à nos travaux et apporte le salut fraternel de la Confédération des retraités. D'entrée de jeu il est fait état de la motion déposée par notre fédération auprès des instances confédérales contre la prise en compte à l'élection constitutive à la Confédération d'un seul délégué, alors que notre Fédération en avait présenté trois et, également, de la non reconduction de Lionel Duquenne à la commission de contrôle financier. En réponse à ce différend, la représentante confédérale a indiqué que ce phénomène s'est retrouvé à l'encontre d'autres syndicats. Néanmoins, elle fera part de ces observations au bureau confédéral. Elle rappelle pour mémoire la manifestation européenne organisée par la CES, le 29 septembre 2010, à Bruxelles et au Perthus avec les Espagnols pour les syndicats du Midi de la France; celles du samedi 2 octobre 2010, contre le projet sur les retraites, et du 25 novembre prochain, spécifique aux retraités, contre les mesures restrictives appliquées sur la protection sociale au détriment des personnes âgées et la mise en place du cinquième risque concernant les personnes dépendantes. Concernant le projet gouvernemental sur les retraites, elle souligne en substance les fausses idées véhiculées sur la normalisation de la pour-



suite de la carrière professionnelle par rapport à l'allongement de la vie. Pourquoi serait-on obligé de travailler plus longtemps parce que l'on vit plus âgé ? Si on travaille longtemps on abrège ses jours : en moyenne, les femmes vivent en bonne santé jusqu'à 65 ans, les hommes jusqu'à 63 ans.

Elle indique que lors des discussions avec le patronat sur le dossier des retraites celui-ci a traîné les pieds, notamment sur la pénibilité et les conditions de travail. Toutefois, l'avenir des retraites est entre les mains des salariés, qui doivent dès l'instant faire preuve de vigilance et travailler en collaboration avec les syndicats, afin de préserver et améliorer cette grande conquête sociale.

...Et de la FILPAC CGT

Marc Peyrade, tout nouveau secrétaire général de la FILPAC CGT, est venu honorer notre congrès et lui apporter son soutien fraternel.

Après avoir souligné le succès de la journée du 7 septembre dernier, il en souhaite un plus significatif encore pour celle du 23 septembre, condition pour gagner la bataille des retraites. Dans le cas contraire, on peut craindre des conséquences fâcheuses pour les salariés, les retraités et le syndicalisme. Mais les syndicats, malgré leurs différences, sont déterminés et font front commun, bien aidés par une opinion publique favorable à leur cause. Le gouvernement, en crise de concertation collective, crée un climat délétère de terrorisme et de xénophobie.

On vit actuellement un changement de civilisation où le capitalisme est florissant et règne en maître. Devant cet état de fait, de quelle manière va-t-on pouvoir répondre aux problèmes qui se posent à nous aujourd'hui ? On peut toujours craindre



un rapprochement de certains syndicats vers une économie libérale. La force vient de la base, mais comment peut-on la faire remonter ?

Communication

Il est fait état dans le débat par plusieurs camarades de la difficulté pour la CGT de faire connaître ses intentions et objectifs dans les médias. Une multitude d'associations de seniors commencent à se manifester et à se poser des questions : problèmes de solidarité, abstraction sociale, l'apolitisme des syndicats, risque demain d'un syndicalisme de pouvoir, discrédit des partis politiques, autant de questions annonciatrices d'un réveil des consciences ? Mais sommes-nous assez révoltés ?

Rapport financier

Celui-ci est présenté par Lionel Duquenne, confirmé par la commission de contrôle financier qui donne quitus à notre trésorier fédéral pour la bonne tenue de la trésorerie de notre UFR. On trouvera d'ailleurs le compte rendu détaillé de nos finances dans le prochain numéro de notre journal "Ensemble".

Dans ses commentaires, le trésorier constate que les sections n'ont pas progressé dans le montant des

cotisations afin d'aller vers le 1 %, comme il avait été souhaité lors du dernier congrès. Toutefois, force est de constater que la conjoncture actuelle et la faible augmentation des pensions ne favorise pas le relèvement du montant des cotisations.

Des contraintes sur le bilan financier des syndicats, à partir de 2010, leur sont imposées puisqu' ils auront à établir des comptes certifiés conformes par un cabinet comptable (loi et décret du 28 décembre 2009).

Le mercredi soir s'est déroulé le traditionnel repas fraternel, dans une ambiance conviviale. Comme à l'accoutumée, le "A la" fut entonné à plusieurs reprises durant ces quatre jours.

La séance du jeudi matin est présidée de main de maître par Christian Antony, qui dirige avec autorité les débats sur les rapports des commissions d'actualités, d'orientations, financière et renforcement revendicatif, qui furent adoptés à une très large majorité.

"Le syndicalisme et la mondialisation du capital"

Cet article de Lionel Duquenne, que nous retrouvons par ailleurs, fut largement débattu, amenant des interrogations sur :

- ♦ Le monde ouvrier face au capital.
- ♦ Quelle place les retraités occupent-ils sur la scène nationale et internationale ?
- ♦ La solidarité intergénérationnelle fait que nous dépendons nécessairement les uns des autres.
- ♦ Le rôle de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour les actifs. Celui de la Fédération européenne des retraités et des personnes âgées (FERPA).

- ♦ La place de la Confédération syndicale internationale (CSI) et la défense des droits syndicaux.

Election du Conseil national

Le Congrès enregistre l'élection de 27 nouveaux membres, dont Bernard Margras pour notre section de Toulouse, en remplacement de Christian Antony démissionnaire, pris par d'autres tâches. La liste des nouveaux membres du Conseil national est soumise au vote des congressistes. Celle-ci est élue pour trois ans à une très large majorité de 30 395 voix sur 32 600.

Les 36 membres du Conseil national ont ensuite désigné les 12 membres du bureau, dont Bernard Margras et le secrétariat, qui a élu au poste de secrétaire Jack Dordhain, en remplacement de René Mahaud désireux de prendre un peu de recul, tout en restant au secrétariat en compagnie de Michel Burguières et Lionel Duquenne. La moyenne d'âge des congressistes est de 69 ans, la doyenne étant âgée de 86 ans et le benjamin de 59 ans.

Une résolution est rédigée et approuvée à l'unanimité par les membres du Congrès, qui termine ses travaux par la présentation du nouveau Conseil national, du nouveau bureau et son secrétariat.

Le repas du soir clôtura ce VIII^e Congrès des retraités FILPAC CGT, chacun regagnant ensuite son chez soi après de fraternelles séparations et l'espoir de se retrouver tous dans trois ans.

Jacques Filouse.

Chronologie des actions menées en 2010

La bataille a été rude

Mardi 26 janvier :

Un débat a lieu sur la protection sociale, à l'invitation de l'USR et l'UD CGT, avec la participation de Pierre-Yves Chanu, vice-président CGT de l'ACCOSS, organisme financier de la Sécurité sociale, afin de développer et analyser les mesures restrictives appliquées sur les soins de santé, le remboursement des médicaments, la dépendance et rapporter les propositions préconisées par la CGT pour répondre à cette régression sociale.

Mercredi 24 février :

Grande journée de mobilisation unitaire à l'appel des Confédérations de re-traités CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC pour le pouvoir d'achat, la revalorisation des pensions et retraites, l'indexation de celles-ci sur les salaires, la suppression



de la décote pour le calcul des re-traites, que la pension de réversion soit portée à 75 % de celle du conjoint décédé et le refus de la remise en cause des avantages spécifiques octroyés aux femmes.

Sur la protection sociale, abolition des mesures drastiques appliquées sur les franchises médicales, les dépassements d'honoraires, la demande de la prise en charge par la Sécurité sociale du handicap et la dépendance, etc.

Cette journée a été largement suivie et souvent relayée dans les départements par d'autres organisations et associations de retraités.

Mardi 23 mars :

A l'appel des Confédérations CGT, CFDT, FO, UNSA, Solidaires, journée de grève avec des rassemblements unitaires, regroupant 30 000 manifestants à Toulouse, contre la remise en cause de l'âge légal de la retraite à 60 ans, des départs anticipés pour les carrières longues, la pénibilité et l'allongement de la durée des cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Jeudi 27 mai :

Les Confédérations CGT, CFDT, UNSA, FSU et Solidaires ont mobilisé les salariés dans les

Actualité et Activité sociales

Chronologie des actions menées en 2010

entreprises, sur les lieux de travail et rassemblé 35 000 personnes pour l'emploi, les salaires, les systèmes de retraite et la réduction des inégalités.

Jeudi 24 juin :

Journée nationale interprofessionnelle de lutte, à l'appel des Confédérations CGT, CFTC, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, à laquelle 65 000 personnes ont participé, pour s'opposer aux mesures rétrogrades et injustes contenues dans la réforme des retraites et les nouveaux reculs qu'elles renferment.

Mardi 13 juillet :

Malgré les vacances, l'UD CGT 31 ne désarme pas et n'hésite pas à appeler ses adhérents et sympathisants à participer massivement à un rassemblement devant la préfecture, à Toulouse, en préfiguration des batailles futures, dès la rentrée, sur la réforme des retraites et tout ce qui se cache de malsain derrière celle-ci pour les salariés et les retraités.

Mardi 7 septembre :

Dès ce début de mois l'unité syndicale reprend ses droits et 110.000 personnes se mobilisent à Toulouse, à l'appel de leurs syndicats, et montent à l'assaut contre le projet de réforme des retraites, dont plus de 70 % de la population soutient la démarche.

Du lundi 13 au vendredi 17 septembre :

Plusieurs initiatives sont mises en œuvre, avec diffusion de tracts, mouvements sectoriels, meetings, rassemblements et appels largement diffusés auprès des salariés en vue de l'organisation d'arrêts de travail et manifestations pour le jeudi 23 septembre.

Jeudi 23 septembre :

Toujours plus de manifestant dans les rues, 130 000 à Toulouse, pour cette journée unitaire



Actualité et Activité sociales

Chronologie des actions menées en 2010



de lutte sur la réforme des retraites, avec une forte participation de lycéens.

Mercredi 29 septembre :

Journée d'action décidée par la Confédération Européenne des Syndicats (CES). A l'appel des Comités régionaux CGT Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, de nombreux camarades se sont rendus au Perthus pour une rencontre avec leurs homologues espagnols qui, pour la première fois depuis 2002, avaient organisé une journée de grève générale contre la réforme du marché du

travail et ses mesures impopulaires, comme la baisse de 5 % des salaires des fonctionnaires, le recul de l'âge de la retraite, etc.

Les samedi 2, mardi 12, jeudi 14, mardi 19, jeudi 21, jeudi 28 octobre et samedi 6 novembre :

La participation aux manifestations, toujours dans l'unité avec les Confédérations CGT, CFDT, CFTC, FO, UNSA, FSU et Solidaires monte crescendo, puisqu'on ne compte pas moins de 80 000 à 145 000 manifestants qui ne veulent rien lâcher et disent non à la réforme des retraites, rejointes depuis la rentrée scolaire de septembre par les lycéens, les étudiants et une population favorable, atteignant un niveau exceptionnel, jusqu'à 160 000 manifestants à Toulouse, le 19 octobre, au plus fort de la mobilisation.

Mardi 23 novembre :

Bien que la loi sur la réforme des retraites ait été votée par le Parlement et promulguée le 10 novembre 2010, par le Président de la République,



Actualité et Activité sociales

Chronologie des actions menées en 2010

10 000 manifestants, avec la CGT, ont tenu à clamer avec la même détermination leur désapprobation sur cette loi inique, dénoncer le calcul du système à points tout au long de la carrière du salarié, mais sans engagement sur l'évolution de la valeur du point, d'où l'incertitude sur le niveau du montant des pensions. Plutôt que le recul de l'âge légal de départ, la CGT préférerait rechercher de nouveaux financements pour garantir une retraite à 60 ans : augmentation des salaires permettant de nouvelles recettes, contribution de tous les revenus, dont les revenus financiers des entreprises et surtout ceux du CAC 40 bénéficiant d'exonérations de cotisations sociales, sans retour sur l'emploi et les salaires.

Pour toutes ces raisons, la CGT considère qu'il ne faut rien lâcher, car de l'argent il y en a !

Jeudi 25 novembre :

A la veille de l'ouverture des discussions sur la revalorisation du montant des retraites par l'ARRCO et l'AGIRC, six confédérations syndicales de retraités représentatives se sont mobilisées pour exiger l'octroi des moyens de vivre décemment aux retraités par l'augmentation de leurs pensions de retraite, le rattrapage des sommes dues, la prise en compte de la perte d'autonomie dans un cadre intergénérationnel au sein de la Sécurité sociale.

Malgré un temps hivernal et pluvieux, un millier de retraités courageux s'étaient mobilisés pour afficher leur détermination et dénoncer la dégradation de leur système de santé et une perte de leur pouvoir d'achat de 20 % depuis 1993, selon la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). De quoi justifier amplement une légitime colère.

Mercredi 15 décembre 2010 :

Après la Grèce, l'Irlande, bientôt le Portugal et l'Espagne, la France est elle aussi menacée par les marchés financiers mondiaux qui "jouent" avec les pays, après l'avoir fait avec les entreprises. Soucieux de ce problème qui ne manque pas de nous interpeller, la Confédération Européenne des Syndicats (CES) appelait les centrales syndicales à une Journée européenne contre l'application des mesures d'austérité à l'encontre des masses populaires. Pour ce faire, elle invitait tous les salariés, retraités et tous ceux touchés par ces mesures à organiser des mouvements et des manifestations. A Toulouse, les organisations CGT et FSU ont rassemblé leurs adhérents devant la préfecture de la Haute-Garonne et remis une motion aux autorités préfectorales.



Après le 25 novembre : les retraités veulent être entendus

Pour la défense du pouvoir d'achat des retraites et la prise en charge de la perte d'autonomie, des milliers de retraités ont manifesté dans toute la France le 25 novembre 2010.

A l'appel des organisations CGT - CFDT - CFE-CGC - UNSA - FGR-FP - CFTC, ils ont su mettre leur détermination et leur imagination pour traduire leur colère et leurs exigences revendicatives par de nombreuses animations originales et colorées, dans une centaine de manifestations ou rassemblements. Les retraités veulent être entendus sur la question du pouvoir d'achat pour une augmentation immédiate, un minimum de pension au SMIC..., d'autant que les dépenses de logements, santé et énergies augmentent de manière démesurée par rapport à l'augmentation des pensions.

En ce qui concerne la perte d'autonomie :

- **Ils exigent** une réponse collective et solidaire aux besoins dans le cadre de la Sécurité sociale.
- **Ils récuse**nt l'idée d'une prise en charge par les assurances privées.
- **Ils refusent** tout recours sur succession.

Le financement de la perte d'autonomie représente 1 point de PIB : individuellement, c'est insupportable, collectivement, c'est relativement modeste.

Pour y faire face, comme pour toute la protection sociale, la mise en place d'une politique du plein emploi est indispensable.

Le Premier Ministre ne s'est pas honoré en refusant de recevoir les organisations syndicales, sous prétexte qu'il n'en avait pas le temps. Cette attitude est une marque d'indifférence par rapport aux préoccupations des retraités. C'est inadmissible !

L'UCR-CGT, avec les autres organisations syndicales, entend continuer la mobilisation pour faire prendre en compte par le Gouvernement les revendications spécifiques des retraités.



L'activité papetière ariégeoise en récession

Salariés et citoyens même combat

Nous sommes confrontés depuis de trop nombreuses années à la fermeture de nos industries papetières, avec notamment l'usine Bergès, à côté de Saint-Girons; JOB Toulouse, en 2001; Lédar Saint-Girons, en 2009, sans oublier Lacroix Mazères, il n'y a pas si longtemps

Le syndicat CGT de JOB Saint-Girons a lancé un droit d'alerte dans l'entreprise Tembec, à Saint-Gaudens, avec un personnel sur le qui-vive, qui vient d'être rachetée par un groupe asiatique.

La situation sociale est très difficile et les baisses de niveau de vie pour les actifs, chômeurs, retraités, etc. sont programmées par le gouvernement et les financiers.

Dans toutes ces luttes pour l'emploi tous les citoyens sont logés à la même enseigne. Pas une lutte ne se construit sans l'opinion publique. Les soutiens et sympathies sont réelles, mais pour alerter l'opinion combien d'efforts devront nous faire ? Nous en avons assez de ces déserts économiques et humains, nous nous battons pour les emplois industriels existants, mais aussi pour la revitalisation de ces sites détruits.

C'est ainsi que l'usine papetière de Lédar, malgré bien des promesses, n'a pas le moindre signe de projet à ce jour.



Nous rappelons donc aux responsables (maire, sous-préfet, conseiller général, député, conseillers régionaux de Midi-Pyrénées Expansion, Midi-Pyrénées Innovation) d'assumer leurs responsabilités pour Saint-Girons et sa population, l'avenir professionnel de trois cents salariés est en jeu.

Rappelons que le chômage en Ariège augmente et a le taux le plus important parmi les départements de Midi-Pyrénées (en 1990, 8 %; en 2009, 11,5 %), l'Ariège ayant le plus faible PIB de la région.

Pour ce qui concerne le Site industriel remarquable Aristide-Bergès, en Ariège, il a fermé dans les années 1980.

L'association éponyme du site, avec ses militants et la CGT, est un symbole de persévérance, car ils ont réussi à conserver intact l'outil de travail (MAP et autres) et créé un observatoire papetier qui réunit toutes les technologies de composition et d'impression écrite.

Actualité et Activité sociales

L'activité papetière ariégeoise en récession

L'association est décidée à développer un tourisme industriel mais se heurte au manque de moyens politiques et financiers suffisants. Les bénévoles, quant à eux, ne manquent pas de détermination et aimeraient bien étoffer leur équipe, afin de poursuivre cette formidable réalisation, située tout près du site touristique de Saint-Lizier et donner un nouvel essor au tourisme industriel de ce beau département de l'Ariège.

En cet été 2010, l'Observatoire du papier, des arts graphiques et de la communication a reçu sur son site de nombreux visiteurs et organisé diverses activités :

Du samedi 5 au dimanche 9 mai :

Une exposition de peinture organisée par l'Association d'un village à l'autre de Lorp-Sentaraille.

Le dimanche 9 mai :

"Les Bielles du Comminges", défilé et exposition de voitures anciennes, sur le site Aristide-Bergès.

Du dimanche 6 au dimanche 27 juin

L'Agence des arbres nous a raconté l'histoire extraordinaire des arbres remarquables de l'Ariège.

Du 12 juillet au 16 août :

"L'art à l'usine", une exposition d'art contemporain.

Le troisième week-end de septembre :

Journées du patrimoine, avec visite commentée de la maison natale d'Aristide Bergès.

Le site se visite toute l'année sur réservation, avec possibilité d'organiser des manifestations à thème.

L'Ariège en partenariat avec les JOB Toulouse pour des activités artistiques et culturelles
Le Bâtiment JOB et son environnement n'a pu

être préservé et aménagé que par les actions communes : des salariés JOB en lutte pour l'emploi, des associations d'habitants des Sept-Deniers et artistes militants de music-hall, ainsi que bien d'autres Toulousains bénévoles.

Nous ne pouvons pas oublier que trois cents familles ont perdu leur emploi dans cette gabegie industrielle. Pour cela nous voulons que la nouvelle destinée de ce patrimoine emblématique démarre fort et acquière une réputation culturelle et artistique de haut niveau.

Dans cette perspective, nous prévoyons l'inauguration et le lancement de ce Vaisseau Amiral pour le 1er Octobre 2011, à Toulouse, ainsi que des manifestations revendicatives et culturelles à Saint-Girons, le 24 septembre 2011.

Avec l'appui des autorités politiques et administratives, nous espérons porter ce projet commun de développement industriel et culturel à hauteur des enjeux sociaux régionaux de l'Ariège, du Comminges et de Toulouse, avec les salariés, les populations et artistes, réunis ensemble pour un avenir meilleur et pérenne. Rendez vous est pris !

Bernard Margras.



AGIRC/ARRCO : Dans la coulisse des négociations

Ils veulent faire main basse sur le régime par répartition

Les négociations entre partenaires sociaux sur les retraites complémentaires viennent de s'ouvrir. Mais, en coulisses, le MEDEF et les groupes de prévoyance se sont entendus pour favoriser la capitalisation.

Bien avant le 25 novembre 2010, le sort des retraites complémentaires était déjà l'objet de grandes manoeuvres entre groupes de prévoyance, AGIRC et ARRCO, le Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP) et le MEDEF.

Pendant que le gouvernement imposait son tempo dans la réforme, avec des mesures d'âge très défavorables aux salariés pour pousser au développement de la retraite par capitalisation, des groupes de prévoyance comme Malakoff Médéric (dirigé par Guillaume Sarkozy), Aprionis, Vauban Humanis et Novalis Taitbout ont obtenu le feu vert des organismes de gestion des retraites complémentaires pour lancer de nouvelles sociétés, tels Sevriena (Malakoff Médéric/CNP Assurances) et le groupe Humanis (Aprionis et Vauban Humanis). La plupart de ces groupes de gestion de la complémentaire retraite du régime par répartition sont en effet adossés à des sociétés d'assurances très lucratives commercialisant la "retraite supplémentaire", c'est-à-dire des produits de retraite par capitalisation. Et, depuis quelques mois, ces groupes de pré-

voyance se rapprochent pour être plus compétitifs sur le terrain de la retraite par capitalisation et de la protection sociale. Le grand alibi c'est la concurrence avec les compagnies d'assurances, mais en définitive les groupes de prévoyance et de protection sociale sont en concurrence avec le mouvement mutualiste et surtout entre eux.

L'évolution des organismes complémentaires, leur mise en concurrence, les a conduits à dépasser leur périmètre d'origine. Aujourd'hui, ils gèrent tout autant la complémentaire santé, la prévoyance, la retraite complémentaire non obligatoire, l'épargne salariale. On retrouve au sein des groupes de protection sociale, AG2R La Mondiale, Malakoff Médéric, Aprionis, etc, des institutions de prévoyance, des caisses de retraite, obligatoire ou non, des mutuelles. Ainsi, Malakoff Médéric siège au conseil d'administration de la Fédération nationale des Mutuelles de France. Les frontières tendent à se fondre pour s'adapter au marché. Car, derrière les négociations en cours autour de l'AGIRC et de l'ARRCO, les rapprochements sont au coeur d'un conflit d'intérêts de taille. Le CTIP, qui réunit ces mastodontes de la prévoyance, autre organisme paritaire agissant au côté des gestionnaires de la retraite complémentaire, prône notamment "un système par capitalisation

qui complète les régimes par répartition", "un complément efficace et avantageux", sans dire qu'un tel système accompagne la réduction à peau de chagrin de l'ensemble du régime par répartition.

Les mêmes groupes de prévoyance, bien installés dans les instances de gestion de l'AGIRC et de l'ARRCO, jouent sur tous les tableaux. Ainsi trouve-t-on Guillaume Sarkozy, délégué général du groupe Malakoff Médéric, membre du comité exécutif du CTIP, également membre de la commission plénière des directeurs AGIRC-ARRCO. Gérard Ménéroud, directeur du développement de CNP Assurances (détenue à 40 % par la Caisse des Dépôts, est président de l'ARRCO et était au comité de pilotage de Sevriena, la nouvelle filiale de CNP Assurances et de Malakoff Médéric, chargée de développer la retraite par capitalisation.

Une baisse constante des pensions complémentaires

Ces multiples casquettes de développeur de la capitalisation et de gestionnaire d'un régime en répartition sont fréquentes parmi les dirigeants des groupes de prévoyance, qui cumulent aussi les fonctions de représentants du MEDEF dans l'AGIRC et l'ARRCO, et les groupes de prévoyance.

En lançant, le 1er janvier 2011, Sevriena avec CNP Assurances, le groupe Malakoff Médéric a pour sa part tablé, dès 2009, sur une baisse de 8 % des pensions de retraite, en indiquant qu'un "complément d'épargne annuel de 40 milliards d'euros à 110 milliards d'euros en 2020 serait nécessaire pour maintenir le niveau de vie des futurs retraités" .

Le récent déficit des régimes complémentaires (de 300 millions d'euros pour l'ARRCO, de 1,2 milliard d'euros pour l'AGIRC), alors qu'ils étaient jusque-là excédentaires et qu'ils ont accumulé des réserves financières, ne trouve pas seulement son origine dans la crise financière. Certes, pour ne pas mettre de l'huile sur le feu d'un mouvement social, lors des négociations du 25 novembre 2010, le MEDEF a accepté de reconduire jusqu'au 30 juin 2011 un accord maintenant en activité l'Association pour la Gestion du Fonds de Financement de l'AGIRC et de l'ARRCO (AGFF). Mais cette association finance la retraite complémentaire des salariés avant 65 ans, à la suite du rejet par le MEDEF du principe d'un âge de départ à la retraite à 60 ans pour les retraites complémentaires. Et, toute puissante dans la gestion paritaire des retraites complémentaires, l'organisation patronale dramatise la situation de celles-ci pour convaincre l'opinion d'un relèvement de l'âge minimal, sans toucher aux cotisations, régies par un mécanisme pervers que le MEDEF a imposé. La retraite complémentaire ne cesse de connaître une érosion du "rendement" des cotisations parce que le prix d'achat du point est indexé sur les salaires et la valeur du point sur l'inflation. Le terrain a donc été préparé pour faire main basse sur le magot des régimes par répartition.

Les organismes de prévoyance utilisent leur culture de gestion paritaire et solidaire, mais aussi leur "portefeuille de clients", pour développer le marché des retraites par capitalisation. Les retraites complémentaires obligatoires sont en quelque sorte leur cheval de Troie.

Mercredi 1^{er} décembre 2010.

Retraites : un oubli qui en dit long...

Dans son article, “*Financement des retraites : l’enjeu des cotisations patronales*”, M. Bernard FRIOT, professeur d’économie et sociologie à l’université Paris X, écrivait : “On oublie toujours, quand on raisonne sur l’avenir des retraites, que le PIB progresse d’environ 1,6 % par an, en volume, et donc qu’il double, à monnaie constante, en 40 ans. C’est pourquoi nous avons pu multiplier par 4,5 les dépenses de pension depuis 1960”.

■ Pourquoi une information aussi déterminante est-elle censurée ?

Parce que tout simplement un petit calcul facile montrerait que ceux qui nous gouvernent, nous prennent pour des demeurés.

– En effet, si aujourd’hui 10 actifs produisent un gâteau de 100 et qu’ils ont à charge 4 retraités, c’est 14 personnes qui se partagent un gâteau de 100. Ainsi, la part de chaque personne est de $(100 : 14)$, soit 7,14.

– Si, dans 40 ans, 10 actifs produisent un gâteau de 200 et qu’ils ont à charge 8 retraités, ce seront 18 personnes qui se partageront un gâteau de 200. Ainsi, la part de chaque personne sera de $(200 : 18)$, soit 11,1.

C’est limpide ! Il sera donc possible de financer des retraites au même niveau qu’avant leurs ré-

formes à remonter le temps. De plus, la part de gâteau restante pour l’investissement et l’élévation du niveau de vie sera bien plus importante en 2040 (en monnaie constante).

■ Alors, où est donc le problème ?

Pourquoi cet acharnement à détruire un système qui fonctionne bien ? Parce que le système social français, mis en place par le Conseil National de la Résistance (CNR), en 1945, met en rage les hommes d’affaires et les financiers pour des raisons évidentes.

Par exemple, il leur est impossible de réaliser des plus-values « boursières » sur 40 % de notre part salariale (les fameuses cotisations sociales patronales) qui payent notre retraite et notre santé, en toute dignité et responsabilité. N’oublions pas que ces cotisations sociales représentent notre salaire différé, qui est le fruit de notre travail. Il ne s’agit ni d’assistanat ni de charité patronale, comme le laisse entendre une mauvaise propagande.

Et c’est bien là que se situe tout l’enjeu de leurs réformes : les classes dirigeantes rêvent de faire main basse sur notre salaire différé.

Comment le secteur privé prépare le démantèlement de la Sécurité sociale (Par Mathieu JAVAUX)

Quelle sera la situation de notre système de Sécurité sociale en 2015 ?

Déremboursement des médicaments pris en charge à 35%, des soins dentaires, des frais d'opticiens ou des indemnités journalières... mais surtout des affections longue durée, par exemple les maladies cardiovasculaires ou certains types de diabète.

Tels des médecins de Molière, le cabinet de consultants Jalma, une référence dans le secteur de la santé, ne voit qu'une solution pour sauver le malade : la saignée. Une vision partagée par un grand nombre de responsables du secteur des mutuelles, des assurances et de la Sécurité sociale. Avec un pactole de 16 milliards d'euros à la clé, pour le privé.

|| Quel avenir pour l'assurance maladie ?

C'est le titre du "livre blanc" édité par le cabinet Jalma, fin 2009.

Jalma, est un cabinet de consultants spécialisés dans le secteur de l'assurance. Il a pour clients les principales mutuelles, assurances et institutions de prévoyance, ainsi que des banques et des ministères. Bref, du lourd en matière d'influence, un "leader" du secteur, comme on dit.

Son livre blanc indique les grandes orientations

que souhaitent prendre les acteurs de l'assurance maladie d'ici 2015. Quel avenir, donc, pour notre Sécurité sociale ? Malgré le point d'interrogation, la réponse semble limpide. Elle tient en quelques mots : moins d'assurance maladie obligatoire, donc moins de Sécurité sociale et plus d'assurance maladie complémentaire... pour celles et ceux qui auront les moyens de se la payer. Pour appuyer cette orientation, rien de tel qu'une bonne expertise soi-disant impartiale. Depuis une quinzaine d'années, les cabinets de consultants ont poussé dans le milieu des complémentaires santé", y compris chez les mutuelles qui s'affichent "militantes". Ces consultants sont souvent payés 1 000 € par jour et leurs "conseils" se révèlent bien pratiques pour les dirigeants mutualistes qui tentent de cacher derrière le masque de l'expertise externe leurs décisions les plus impopulaires : plans sociaux élaborés à la hache, transformation des adhérents, sociétaires ou bénéficiaires en clients, rentabilisation des risques santé, sape de la Sécurité sociale. Des décisions que leurs instances politiques, censées faire partie de "l'économie sociale", rechignent à assumer.

Ne dites plus patients, mais clients !

(4 janvier 2010)

Une cure d'austérité permanente

Crise oblige,
les ménages au régime sec

Le déficit de 139 milliards d'euros en 2010, soit 7,8 % du PIB, à la fois conjoncturel du fait de la crise, et structurel, ce qui est plus ennuyeux, surtout pour un gouvernement de droite qui fait des cadeaux aux plus riches. Le déficit contrarie. Il contrarie d'abord le gouvernement, pressé de donner des gages de bonne volonté aux marchés financiers et aux agences de notation, et il mécontente les salariés, sommés de contribuer à l'apaisement des "dieux" du système capitaliste que sont ces mêmes marchés financiers et agences de notation.

La France, priée par Bruxelles d'épargner 100 milliards d'euros d'ici à 2013 (dont 40 milliards d'euros l'an prochain) pour ramener le déficit public sous la barre des 6 % du PIB, va donc devoir trouver une manne de revenus supplémentaires : les salariés vont devoir se serrer la ceinture. Mais, qu'on se rassure, Mme Christine Lagarde a dit que "tous les ménages, y compris les plus aisés, devront faire un effort". Si elle l'a dit, Mme Christine Lagarde, c'est que c'est vrai. Le hic, c'est que le vote de la réforme des retraites contredit la bonne parole prêchée par notre ministre de l'Economie et des Finances en pesant à 92 % sur les salariés.

Mais ne soyons pas médisants et demandons à celle-ci en quoi consiste "un effort des ménages aisés", et ce qu'est "un budget d'austérité". Etant entendu que ce nous propose le gouvernement est une cure d'austérité qui ne dit pas son nom et qui s'articule autour de deux axes.

La Journée de l'insécurité sociale a vu se dévoiler le plan d'économies de la Sécurité sociale et de sa branche assurance-maladie. Un maître-mot, économies, puisque le "trou" sur le déficit de l'assurance maladie atteindra 11,6 milliards d'euros en 2011. Parmi les mesures phares, on note la réduction du taux de remboursement des médicaments à vignette bleue. Or, dans la médecine de soins courants, la part de la Sécurité sociale ne représente déjà plus que 50 à 55 % de la prise en charge. Le reste est pris en charge par



Sarkozy porte-voix des travailleurs

Actualité et Activité sociale

Une cure d'austérité permanente

les assurances mutuelles, qui voient leur rôle s'accroître. Avec les risques que cela comporte : hausse tarifaire des assurances complémentaires santé et cheminement vers un système de soins à deux vitesses.

Projet de loi de finances pour 2011.

Au programme, stabilisation de la dette et "coupe" dans les niches. Grâce à celles-ci, Mme Liliane Bettencourt est taxée au même taux qu'un cadre moyen et s'est vue reverser cette année 110 millions d'euros par le fisc français. Génial, non ? On en veut des niches, nous ! Pourtant, ils parlent d'en supprimer (on dit "raborter") pour 10 milliards d'euros. Que voulez-vous, ceinture pour tout le monde.

Pour nos amis espagnols et allemands aussi, d'ailleurs. Dans journal "Le Monde" on apprend qu'en Espagne "les syndicats se mobilisent contre le virage néolibéral du gouvernement José-Luis Zapatero" et qu'en Allemagne, "le gouvernement allemand maintient l'austérité de sa politique sociale". Travailleurs de tous les pays, unissez-vous, il y a urgence !

Les sénateurs aussi s'activent et planchent pour aller dans le sens de l'équité sur cette génération transitoire : comprenons les femmes nées entre 1950 et 1960, premières victimes de la réforme des retraites qui vient d'être votée et qui, ayant eu des carrières incomplètes, attendaient l'âge de 65 ans pour partir à taux plein et dont les carrières sont parfois hachées.

La capitalisation serait subordonnée à la résignation de tous, surtout celle des "jeunes", qui ne croient plus ni en l'avenir du système de retraite, ni en l'avenir tout court. Faut-il que la propagande gouvernementale soit efficace pour instiller l'acceptation et l'inéluctabilité dans les esprits.

Le changement, le verra-t-on un jour ? Oui, l'espoir existe, pour peu qu'on veuille le provoquer. Ouvrons-leur les yeux et faisons-leur prendre conscience de la force de leur jeunesse, que rien n'est perdu et que le succès est dans la lutte.



Vous appréciez une fois par an ce bulletin...

Alors ! continuez toute l'année à recevoir des informations de la section

Connectez-vous sur le site du syndicat SILPAC-CGT 31

et de son association « les Amis » :

www.silpac31-lesamis.com

***et faites la démarche de vous inscrire depuis le site
cela vous permettra d'être informé par mail de chaque mise à jour
et actualités sociales***

Exigeons une véritable couverture sociale

*Pour la dépendance,
il faut une réponse collective, solidaire et publique*

Depuis des années, les gouvernements successifs projettent de créer une véritable couverture sociale, afin de prendre en charge les personnes en perte d'autonomie.

Le président Nicolas Sarkozy a confirmé à plusieurs reprises ce projet, mais nous constatons que la réalisation en a été différée chaque fois. Récemment, il a annoncé que ce dossier serait ouvert après que celui des retraites serait terminé. C'est dans cette optique que les organisations syndicales de retraités signataires de ce document ont voulu affirmer leurs revendications et exprimer leurs craintes et leur opposition à certaines pistes évoquées.

*Un enjeu de société qui
demande une réponse
de la collectivité nationale*

Les enjeux sont importants. Les projections démographiques montrent que la population des plus de 80 ans passera dans notre pays à 4 millions de personnes d'ici 2020, soit une augmentation de 80 %. Même si l'espérance de vie en bonne santé progresse plus vite que l'espérance de vie elle-même, cette forte augmentation des octogénaires entraînera une croissance des personnes âgées en perte d'autonomie. Celle-ci est

un des drames de la vieillesse. Les causes sont diverses, mais proviennent très souvent de maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, etc.). Elles sont liées aux conditions de travail et à l'insuffisance de la politique de prévention.

Il s'agit donc d'une question de société à laquelle la collectivité nationale doit apporter une réponse satisfaisante aux besoins exprimés. Le gouvernement actuel ne doit pas éluder cette question. Il lui incombe d'être à l'origine d'un projet ambitieux qui soit à la hauteur des enjeux.

*Une prise en charge sans
barrière d'âge*

Les organisations syndicales de retraités confirment la position qu'elles ont prise en 2004 en apportant leur accord et leur soutien à un rapport du Conseil économique et social, demandant "une prise en charge collective, quel que soit leur âge, des personnes en situation de handicap".

La loi du 11 février 2005 a ensuite apporté des éléments de réponse en allant dans ce sens. Un calendrier avait fixé une échéance de cinq ans pour aboutir à une harmonisation des prises en charge. Ce calendrier est malheureusement dépassé, mais cela ne doit pas faire oublier que l'objectif doit rester d'actualité.

Aboutir à une prise en charge des personnes en situation de handicap ne veut pas dire uniformité des réponses qui doivent être personnalisées. Par contre, cela doit conduire à une continuité des dispositifs à adapter aux situations spécifiques rencontrées tout au long de la vie.

Développer la prévention

Pour l'être humain, garder toutes ses capacités d'autonomie jusqu'à la fin de sa vie est légitime. La prévention est un moyen pour lutter contre la perte d'autonomie. Elle doit être menée tout au long de la vie. Ce doit être l'une des dimensions de la politique nationale de santé publique intégrant l'éducation à la santé, la médecine scolaire et la médecine du travail. Les systèmes de santé doivent y contribuer par des actions spécifiques. En outre, la politique particulière de prévention doit être menée en direction des personnes âgées. Elle peut revêtir plusieurs formes, parmi lesquelles les visites médicales de dépistage, la prévention des chutes, les animations "d'ateliers" mémoire, des actions de prévention portant sur l'audition et la vision, la prise en charge spécifique en cas d'hospitalisation. Cette liste n'est pas exhaustive.

Les moyens actuels de prévention ne sont pas à la hauteur des besoins. Les financements publics ont négligé ce domaine, pour se limiter aux prises en charge lorsque la dépendance commence à s'installer.

Répondre aux besoins des personnes restées à leur domicile

Les derniers sondages montrent que les personnes âgées souhaitent rester dans leur domi-

cile le plus longtemps possible, ce qui doit donc être privilégié car il permet le maintien de la vie sociale. Pour ce faire, il faut développer et améliorer très sérieusement les services et les soins à domicile, ainsi que leur organisation, leur coordination et leur prise en charge financière. On constate aujourd'hui un trop grand nombre d'intervenants et un manque de cohérence dans leurs actions. Se posent également les problèmes de la formation de ces intervenants (majoritairement féminins) qui doit être renforcée, de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations. Une politique d'adaptation des logements des personnes âgées est attendue également. Pour une politique coordonnée et de qualité dans les aides à la personne

Depuis 2005, on constate une situation déplorable, où tous les services à domicile ont tendance à être considérés de la même façon. Il n'est pas possible que des aides qui apportent le confort de vie soient traitées de la même manière que des aides qui sont indispensables pour permettre à une personne âgée d'avoir une existence décente. La fiscalité de ces services doit être revue, spécialement lorsqu'ils s'adressent à des retraités ayant de faibles revenus.

En 2009, les associations offrant ces services ont connu des difficultés financières telles que certaines ont cessé leur activité. Les causes de ces situations sont variées, mais il est indiscutable que la façon dont leurs tarifs sont imposés ne favorise pas celles qui font de réels efforts pour améliorer la qualification des intervenants et la qualité des services offerts. Améliorer la tarification de ces services, sans en reporter la charge sur les personnes âgées s'impose.

Exigeons une véritable couverture sociale

Une offre insuffisante d'accueil en établissement

L'entrée en établissement est perçue très souvent comme une solution de dernier recours. Elle est rarement choisie et mal vécue par de nombreuses personnes âgées. Toutefois, elle est souvent une bonne solution qui permet à la personne de se sentir moins isolée, d'être prise en charge globalement et d'être déchargée des contraintes du domicile.

La transition de la vie à domicile à la vie en maison de retraite doit être améliorée. Ces établissements doivent être de taille humaine et viser la proximité avec les anciens lieux de vie des personnes hébergées. La qualité de l'accueil joue un rôle essentiel.

Le nombre de places en EHPAD (appelés couramment maisons de retraite médicalisées) est très insuffisant. Le rythme actuel des créations de places dans ces structures (7 500 places par an) ne répond pas aux besoins actuels et futurs.

Le taux d'encadrement, c'est-à-dire le ratio entre le personnel d'encadrement et les personnes accueillies est trop faible. Il s'élève à l'échelle nationale à 0,57 équivalent temps plein. C'est nettement insuffisant pour faire face à l'accueil de personnes de plus en plus dépendantes.

Des tarifs d'hébergement trop élevés

Les prix de journée en établissement sont très élevés et très variables. Ils sont nettement plus élevés en Ile-de-France qu'en province, aussi bien dans le secteur privé commercial que dans le secteur public ou privé associatif. A ces tarifs d'hébergement très élevés s'ajoutent les frais liés

à la perte d'autonomie, qui ne sont pris en charge que partiellement par l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie).

Ces grandes disparités de tarifs doivent être réduites; les tarifs doivent être mieux encadrés par les pouvoirs publics; le reste à charge est beaucoup trop élevé pour les personnes concernées ou leur famille.

Différentes études récentes (Cour des comptes, mission sénatoriale, Fédération hospitalière de France, DREES, IGAS et cabinet KPMG) apportent des estimations sur le prix journalier. Le montant mensuel de 1 500 € est donné comme un minimum. Les tarifs peuvent dépasser 2 000 € par mois et même 3 000 dans certains établissements. Cette situation est difficile à admettre, alors que le montant moyen des pensions de retraite n'est que de 1 200 € environ. Cette disparité est particulièrement forte pour les femmes qui ont en moyenne des pensions inférieures de 38 % à celles des hommes.

Des mesures doivent être prises pour diminuer le coût à charge des personnes âgées, sans diminuer la qualité de l'accueil et du service, ni hypothéquer les conditions de vie ultérieures. Il est primordial de conserver les capacités de maintien des investissements nécessaires à venir. Derrière tous ces problèmes de qualité d'accueil, de taux d'encadrement, de formation et de tarifs, se pose bien évidemment, le problème du financement de ces structures.

Le financement de la réponse à la dépendance

Actuellement, les frais liés à la perte d'autonomie sont en partie compensés par l'APA, sachant que les soins liés à la maladie sont pris en charge

Actualité et Activité sociale

Exigeons une véritable couverture sociale

par l'Assurance maladie. L'APA est insuffisante et inégalitaire parce que le reste à payer est beaucoup trop important et inégalitaire puisqu'elle varie d'un département à l'autre. La perte d'autonomie doit être prise en charge par la solidarité nationale. La création d'un nouveau risque géré par la Sécurité sociale, le risque "perte d'autonomie", est donc indispensable. Les organisations syndicales de retraités revendiquent la création d'un droit universel de compensation pour l'autonomie quel que soit l'âge, financé dans un cadre de solidarité nationale. Le recours à des assurances individuelles et au patrimoine des personnes âgées ne sont pas des solutions acceptables, car elles pénalisent les personnes âgées dépendantes au détriment d'une solidarité large.

La gouvernance

Alors que l'écart ne cesse de grandir entre les intentions officielles et la réalité des politiques menées, diverses idées inquiétantes ont été émises ces dernières années. Les organisations syndicales de retraités s'opposent à des projets tels que :

- ♦ La fusion des aides et des moyens existants en un seul dispositif dégressif selon les revenus;
- ♦ La mise en place d'un système de gage patrimonial ayant une incidence sur les taux de prestations, selon l'acceptation ou pas de cette démarche;
- ♦ L'abandon de l'APA, avec son remplacement à terme par une assurance privée obligatoire;
- ♦ L'abandon de la convergence entre handicapés et personnes âgées en perte d'autonomie, définie par la loi de février 2005;

- ♦ Certaines propositions visant à faire diminuer le prix journalier de l'hébergement et comportant des risques pour la qualité de l'accueil à l'avenir;

- ♦ Le coût croissant supporté par les familles, qui sont largement sollicitées.

Ce que veulent les organisations syndicales de retraités

Les organisations syndicales de retraités CFDT, CFE-CGC, CGT, CFTC, UNSA et FGR-FP demandent à l'Etat de prendre ses responsabilités, par une réponse publique correspondant à un choix de société. En effet, le nombre croissant de personnes en perte d'autonomie est un enjeu de société, parce que ce risque peut frapper chacun de nous. La réponse passe par une gestion collective de ce risque au sein de la Sécurité sociale; son financement doit se faire dans le cadre de la solidarité nationale, avec un engagement de l'Etat.

Paris, novembre 2010.



Une activité toujours plus soutenue

L'activité du Fonds social Haute-Garonne/Ariège de notre association ne s'est pas dépariée en 2010, traitant encore de nombreux dossiers, sans oublier néanmoins ses activités festives.

Les dossiers

Notre délégation a traité à ce jour 33 dossiers d'aide sociale et bourses d'études. Nous avons encore 2 dossiers en attente de passage en commission.

Le Fonds social de l'ANDFS a accordé un montant de 14 086 € d'aides sociales.

Contacts vers les personnes âgées

Nous faisons régulièrement des visites aux allocataires en maisons de retraite ou à domicile, ainsi que des contacts téléphoniques réguliers aux personnes en difficulté ayant besoin de réconfort à la suite de maladie, de problèmes dus aux aléas de la vie ou des conseils pour des constitutions de dossiers inhérents à des demandes de reversions de retraite.

Nous avons adressé une amicale carte à tous les allocataires fêtant leur quatre-vingtième anniversaire. A notre grande déception, nous n'avons pas reçu de réponse en retour.

Courrier

Nous avons adressé un courrier à tous les allocataires de l'Ariège afin d'organiser près de chez eux un repas convivial, une journée festive ou une sortie en Espagne, par exemple, puisque nous n'avons pas l'occasion de souvent les rencontrer.

Hélas ! nous n'avons reçu à ce jour que deux réponses, dont l'une concernant la constitution de dossier.

Sorties

Du 24 au 29 mai 2010, soixante-dix-neuf personnes ont passé un très bon séjour à Blanés, en Espagne. Des visites à Barcelone ont permis de visiter la casa Mila, le mardi 25 mai; le parc Güell, le jeudi 27, tandis que le mercredi 26 nous avons fait une balade en mer autour des îles Medes. Ces trois sorties ont ravi l'ensemble des participants.

Le jeudi 18 novembre 2010, notre journée festive a réuni cent trente-neuf personnes autour d'une excellente table et d'un beau spectacle, au cabaret "Le Moulin des Roches", à Mauzac (31). Lors de cette journée d'amitié nous avons regretté l'absence de notre secrétaire et son épouse, empêchés par l'état de santé de celle-ci. Tout le groupe a transmis ses amitiés à nos amis

ANDFS CARPILIG (groupe Lourmel)

Une activité toujours plus soutenue

et formé des vœux de prompt et complet rétablissement à Ana.

Tous les participants ont été ravis de cette journée, au cours de laquelle a régné une très bonne ambiance, comme à l'accoutumée, chacun attendant avec impatience la prochaine occasion de participer, toujours dans la bonne humeur, à un bon moment de fraternelles retrouvailles.



Le bureau de l'Andfs Carpilig

Voici sa composition :

M. Albert CAZAUX, président, administrateur national en charge de région.

M. René PEYRE, vice-président.

M. José GONZALEZ, secrétaire.

M. Alain SABADIE, secrétaire adjoint.

M. François VADILLO, trésorier.

M. Jean-Pierre COMBEBIAC, trésorier adjoint.

M. Jean CHAUSSON, membre.

Permanences

La délégation Ariège/Haute-Garonne assure la permanence tous les mardis, pratiquement toute l'année, de 10 heures à 16 heures, salle N° 13 (1^{er} étage), à la Bourse du travail, 19, place Saint-Sernin, 31070 Toulouse, Cedex 7.

Tél. : 05 61 29 84 56.



La vie de château pour les seniors.

Le jeudi 1^{er} juillet 2010 nous étions trente-cinq de notre section de retraités à participer à la sortie annuelle. Nous avons été pris en charge par M. Arthus, notre voyageur habituel.

Notre première halte se fit sur une aire de l'autoroute pour prendre un petit déjeuner très copieux et très varié prévu par notre transporteur : café, chocolat, thé, jus de fruits, viennoiseries, pain, charcuteries, fromage, fruits. Après cela, nous poursuivons notre voyage et arrivons au château des Milandes pour assister à un spectacle de rapaces en vol, suivi de la visite du château qui comporte une très belle exposition à la mémoire de Joséphine BAKER, qui en fut l'une des propriétaires.

Après un repas copieux et apprécié nous arrivons à La Roque-Gageac et embarquons dans une gabarre pour une longue balade sur la Dordogne, au cours de laquelle on a pu admirer les falaises qui surplombent le village, au retour, c'est à pied que la balade continue au gré des goûts de chacun. On a repris le bus pour le retour à Toulouse. Durant tout le trajet, des chants, des histoires permirent de trouver le parcours moins long. En attendant avec impatience la prochaine sortie, nous nous sommes quittés enchantés par cette rencontre amicale et du temps ensoleillé de cette belle journée d'été.



Maintenir le cap !

Des temps et des hommes

"Les temps sont mauvais, les temps sont difficiles !" Vivons bien et les temps seront bons.

Bien que nous ne soyons pas les plus mal lotis, oui, les temps sont mauvais pour nous en ce sens que tous nos projets restent dans les cartons, nos jolies presses dans les réserves et la réponse de nos élus dans les ordinateurs, si tant est qu'ils en soient informés !

L'élu ne doit-il pas être à l'écoute de ses administrés ? Nous n'avons que considération et respect pour son travail, mais nous refusons la pratique de la courtoisie servile qui, peut-être, nous ouvrirait certaines portes !

Depuis dix ans, de nombreux bénévoles se sont investis, confiants dans le projet d'agrandissement de l'Observatoire. Aujourd'hui, ils sont amers, assaillis d'un insupportable doute, avec l'impression de déboucher dans une impasse. Tous ensemble nous ressentons un immense besoin d'explication, de concertation, de dialogue. Le sentiment de frustration qui prévaut à l'heure actuelle est très fort.

Pour avancer dans nos projets nous nous référons à tous ceux qui nous entourent, les membres du bureau, du conseil d'administration, les nombreux bénévoles oeuvrant tout azimut. Nous nous référons aussi à nos visiteurs, artistes, dont la satisfaction sans cesse renouvelée constitue pour nous la plus belle des récompenses, ainsi

qu'à tous ceux qui nous accordent leur soutien : entreprises, comités d'entreprises, etc.

Les nouvelles

Ce n'est pas toujours évident de donner des nouvelles de l'association, surtout lorsqu'elle se trouve un peu à la croisée de son existence. Treize ans, quatorze ans que nous sommes Observatoire du papier, lieu superbe mais encore peu adapté à nos activités. Et chaque année il faut innover et réfléchir à un thème différent, ayant capacité à éveiller et entretenir la curiosité de nos visiteurs la saison durant. Heureusement nos bénévoles, motivés par cette gageure, finissent toujours par trouver un projet porteur. Car des avancées importantes ont été réalisées. Il suffit de se rendre sur le site pour constater du travail accompli. C'est vraiment une réussite ! Presque toutes les pièces du rez-de-chaussée de la maison ont été repeintes et présentent maintenant une vue d'ensemble accueillante, digne d'un musée. Mais il reste encore à entreprendre les travaux d'aménagement de l'accueil.

Depuis fin août 2010, nous avons enfin réceptionné les dix pièces du premier étage, une grande surface qui nous permettra aussi de mettre en place d'autres projets. Mais l'état actuel des lieux n'est pas en conformité pour recevoir

La Gazette d'Aristide

Maintenir le cap !

le public. Aussi, je lance un appel à nos adhérents de tous les corps de métiers, qui disposent d'un peu de temps libre, pour venir nous aider à mettre l'étage aux normes.

Les projets culturels

- Mise en place et ouverture d'un atelier offset (machine, stages ouverts aux enfants et aux adultes);
- Projet inaugural JOB, en alliance avec Toulouse : implication de plusieurs as-sociations culturelles du Couserans et de la région toulousaine, le point d'ancrage étant l'Observatoire du Papier. Spectacle musical prévu sur deux week-ends, dont l'un à Toulouse, l'autre à Saint-Girons et Lorp-Sentaraille;
- Exposition d'art contemporain.

Comme on peut s'en douter, tous ces projets ne peuvent aboutir que si les fonds sont là. Les cotisations, même minimales, de nos adhérents participent à la survie de l'association.

Lors des dernières assemblées générales, l'idée a été évoquée du changement d'identité de l'Observatoire du Papier par celui de Musée du Papier. Une proposition intéressante a été lancée : Musée Aristide-Bergès, tout en gardant sa spécificité d'Observatoire du Papier, des Arts graphiques et de la Communication. Mais toutes les suggestions seront les bienvenues et étudiées lors du prochain conseil d'administration.

Nos vœux pour 2011

Nous espérons que la crise économique ne sera plus qu'un mauvais souvenir pour tout le monde et que l'année 2011 s'inscrira sous de meilleures

perspectives pour la sauvegarde de la culture et du patrimoine.

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Le président : Didier DUCHEIN.



Le musée regroupe plus de 120 machines et outils à imprimer et toute l'histoire du matériau papier.

De l'histoire du papier aux utilisations les plus contemporaines du matériau, on découvre tour à tour le passé, le présent, la matière et la technique.

C'est le seul musée de France où l'on peut voir une ligne de fabrication contemporaine du papier en continu. On y découvre également deux vieilles pompes de fabrication du papier, dites à spirales ou à escargot datant d'Aristide Bergès.

**Visite de l'observatoire tous les jours
sur réservation au 05 61 66 13 97
ou aab@aab.asso.fr**



Association Aristide Bergès 09190 Lorp-Sentaraille
Tél : 05.61.66.13.97 Courriel : aab@aab.asso.fr
SIRET : 431 575 109 - APE : 913E



pour vous votre Syndicat le SILPAC-CGT 31 par l'intermédiaire de son association



Investit, dans les œuvres sociales et culturelles

Dans cette période difficile pour les salariés actifs ou retraités le syndicat du Livre, du Papier et de la Communication, qui depuis 131 ans agit sur les aspects revendicatifs, a décidé de mettre à votre disposition, en se dotant, par l'intermédiaire de son association les Amis de l'Imprimerie et de Job, d'un outil supplémentaire dans son activité en vous apportant une aide aux vacances, aux loisirs et à la culture.

Nous rappelons que l'association est la jonction de celle élaborée par le syndicat en 1963 « les Amis de l'Imprimerie » et de celle des anciens salariés « Après-Job » pour les œuvres sociales et culturelles et l'aide aux salariés sans emplois. **Il met à votre disposition, d'avril à octobre, un mobil-home de 6 personnes dans le camping**

« Le Navarre », 3 étoiles, avec piscine, à 800 m de la plage et tout le confort dans d'un camping « à but non lucratif » à **Vias-Plage** à côté de Béziers, appartenant à l'association « ACAS » de la fédération Filpac-CGT où calme, amitiés et fraternité sont de règles.

La gestion de cette location étant assurée par l'association « TLC » Tourisme, Loisirs et Culture Midi-Pyrénées, créé par le Comité Régional CGT de Midi-Pyrénées que vous pouvez également solliciter pour vous apporter de nombreux éléments pour vos loisirs (bons de réductions cinémas, remontées mécaniques pour ski alpin, etc.) et les vacances dans la coordination des biens des comités d'entreprises et de gestion de voyages de tourisme social.

Règlement location camping

*« Le Navarre » *** à VIAS-Plage (34)*

L'association « Les amis de l'imprimerie et de JOB » a pour la saison 2011 (9 avril 2011 au 17 septembre 2011), loué un mobile-home, emplacement N°115 au camping « Le Navarre » 534, avenue de la Méditerranée 34450 Vias.

Tout adhérent au syndicat ou à l'association pourra bénéficier de ce mobil-home.

*Des tarifs exceptionnels
60% inférieurs
aux tarifs de campings
(à but lucratif)
de même qualité.*

(exemple pour 1 semaine

*du 9 avril au 21 mai : 140 € ou du 30 juillet
au 20 août : 410 € ; week-end : 40€)*

*Contactez vite TLC (05 61 29 83 29)
pour tout renseignements
et pour vos réservations
ou connectez-vous sur
www.silpac31-lesamis.com*

Les réservations s'effectuent auprès de :

*Tourisme Loisirs Culture, 3 rue Merly, (à côté de la
Bourse du Travail) 31000 Toulouse.*

Les adhérents à l'association et des syndicats FILPAC-CGT de Midi-Pyrénées, ont la primeur des réservations jusqu'au 1er juin 2011. A compter de cette date, Tourisme Loisirs Culture pourra louer les périodes non réservées à des familles de salariés extérieurs à la structure.

La location est consentie pour l'occupation du mobile-home par six personnes maximum et le stationnement d'un véhicule.

La location comprend le forfait gaz et inventaire.

Les draps et taies d'oreillers sont obligatoires et non fournis par le camping.

L'achat d'alèses 3 € pièce est obligatoire.

Une caution de 260 € pour l'ensemble du mobile-home et le badge des barrières ainsi qu'une caution de 40 € pour le ménage du mobile-home sont à déposer à la remise des clefs. Elles seront restituées en fin de séjour après inventaire, état des lieux et mobil-home en état de propreté.

A la remise des clefs et du badge à l'accueil, l'adhérent locataire règlera la taxe de séjour et les prestations spécifiques à sa charge, non comprise dans le contrat de location linéaire (Exemple : véhicule supplémentaire, redevance animal...).

L'adhérent locataire s'engage à respecter ce présent règlement et le règlement intérieur du camping.